

## Une fort belle réunion du Congrès

Quel beau Congrès nous avons eu à Québec les 13 et 14 octobre. Un peu plus d'une trentaine de personnes. Des discussions riches et constructives. Bref, une assemblée intelligente à laquelle vous auriez toutes et tous aimé participer. Nous vous donnons donc rendez-vous l'an prochain.

### Élections

Quatre postes étaient en élection, ce qui pouvait laisser craindre le pire. Mais les résultats sont fort encourageants puisque Richard Vennes fait un retour à la présidence après une année sabbatique, que Jacinthe Arbour s'est finalement présentée au poste de vice-présidente à l'application, que la candidature de Lise-Anne Pineault, conseillère au Syndicat des infirmières et infirmiers de l'Est du Québec (SIIÉQ), a été retenue pour le poste de vice-présidente à la négociation et que Ginette Boudreau a été réélue au poste de trésorière.

En votre nom à toutes et tous et au nom de celles et ceux qui composent maintenant le CA, nous voulons remercier très chaleureusement France Boulanger et Gilles Lemieux, qui ont respectivement rempli les postes de vice-présidences à l'application et à la négociation avec brio et sans jamais compter leur temps ni ménager leurs énergies. C'est grâce à des syndiqués aussi consciencieux que le SEESOCQ est ce qu'il est.

### Nominations aux comités

Marie-Paule Blais, SE des Hautes-Rivières, Anne Sarrazin, CISO et Daniel Sauvé, SE de la région de Laval composent maintenant le **Comité d'appel**, tandis que Lyne Tardif, conseillère au SE de l'Estrie et Roger Martel, conseiller à l'unité SPGQ, ont été nommés au **Comité des statuts** et que France Boulanger, SE de l'Estrie et bien connue comme vice-présidente à l'application au SEESOCQ jusqu'à ce dernier Congrès et Jean-Pierre Dugas, conseiller SPGQ, l'ont été au **Comité pour contrer le harcèlement**.

### État des finances

Votre SEESOCQ a terminé l'année financière avec un surplus de 32 737 \$ au fonds d'administration générale alors qu'un déficit de 14 380 \$ avait été prévu au budget adopté à l'automne 2005. Libre à vous d'en conclure que vos administratrices et administrateurs ne sont pas trop gaspilleurs où, à tout le moins, qu'ils sont prudents. Il est vrai cependant, que les dépenses relatives à la négociation fluctuent beaucoup d'une année à l'autre et qu'il est sage de ne pas se péter les bretelles devant ces résultats.

### Modifications aux statuts

Deux modifications ont été apportées à nos statuts. La première touche l'année financière, qui sera dorénavant du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai, une mesure visant principalement à faciliter le travail de la trésorerie.

La seconde vient corriger une situation qui aurait pu être embarrassante au chapitre de la durée des mandats des membres du Conseil d'administration. En effet, quatre postes potentiellement difficiles à remplacer – présidence, trésorerie, et vice-présidences à l'application et à la négociation – venaient en élection en même temps, aux années paires. La modification situe désormais l'élection au poste de vice-présidence à la négociation aux années impaires en même temps que les vice-présidences à la formation et à l'information et que le poste de secrétaire.

En ce qui a trait à l'avis de motion relatif à la cotisation des membres de l'unité SPGQ, qui n'avait pas pour effet de modifier nos statuts, le Congrès a adopté une résolution appuyée sur 6 considérants et ayant pour effet de maintenir la décision prise par le Conseil d'administration en 2004, à l'égard de cette unité d'accréditation.

### Négociation multipatronale

Le Comité sur la négociation multipatronale a présenté un rapport complet de ses travaux et le Congrès a adopté une résolution pour se déclarer favorable à la négociation multipatronale pour les unités qui y adhèrent volontairement. Le Congrès a aussi recommandé aux unités ciblées dans le document présenté par le Comité de tenir en leurs rangs un débat sur la pertinence de participer à un regroupement visant la négociation de leur convention collective selon des modalités définies pour une négociation multipatronale et au Conseil d'administration de tenir, dès cet automne, une formation à l'intention des membres intéressés à obtenir l'information nécessaire à leur éventuelle adhésion à la négociation multipatronale.

### Harcèlement psychologique

C'est madame Julie Lefebvre, une avocate à l'emploi du *Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement au travail de la province de Québec*, qui a clôturé le Congrès avec une formation d'environ 3 heures abordant pratiquement tous les aspects du harcèlement psychologique : aspect légaux reliés à la Loi sur les normes du travail et aux devoirs des syndicats et des employeurs, position, réflexes et recours de la victime, attitudes des collègues et des harceuses ou harceleurs, etc.

Une autre formation fort intéressante dénichée par notre Marlène nationale.

### Les p'tites vites (il s'agit des petites nouvelles, bien entendu)

#### Prochain CD

Une formation d'une durée d'une journée sera donnée à la prochaine réunion du CD : La mobilisation - Comment elle s'organise... comment on la maintient...

#### Prochaine parution Écho SEESOCQ

Ne la manquez pas. Vous y trouverez un article sur la nouvelle orthographe, gracieuseté d'une jeune retraitée qui fut fort engagée au SEESOCQ. Et le lancement d'un concours pour promouvoir notre site Web.

#### Nouvelles membres

Le CA souhaite la bienvenue à Annie Brochu, Agente de bureau à l'A.R.E.Q.; Josée Carrier, SEUAT, en remplacement de Lise Grégoire, et Émilie Lacasse, conseillère au SE de la Haute-Yamaska.

## Qui contacter pour les problèmes d'application ?

Notre nouvelle **vice-présidente à l'application, Jacinthe Arbour**, a rencontré récemment Gaëtan Breton, de la firme BMB, avec qui nous faisons affaire pour les problèmes d'application nécessitant une expertise légale. Les deux se sont entendus sur la façon la plus commode de recevoir les demandes en application du régime de travail.

La firme BMB étant actuellement en restructuration, il n'est pas aisé de rejoindre monsieur Breton. C'est pourquoi les membres du SEESOCQ ayant besoin de ce service sont invités à en **aviser la vice-présidente à l'application en premier lieu**, au numéro de téléphone suivant : **819-357-7161**. Veuillez laisser un message avec un numéro de téléphone ou Jacinthe pourra vous joindre hors des heures de bureau, si vous n'obtenez pas de réponse au moment de votre appel.

Bien sûr, il n'est pas interdit de téléphoner directement à M. Breton pour une urgence, si vous n'arrivez pas à rejoindre la vice-présidente à l'application. Mais la manière la plus sûre et la plus efficace demeure de tenter de parler à cette dernière en premier lieu.

## Deux mots sur la réunion du CA

Dans la journée du 13 octobre, avant la tenue du Congrès annuel, votre Conseil d'administration s'est réuni pour, entre autres choses, prendre connaissance du bilan financier, recevoir les nouvelles conventions, entériner les demandes d'adhésion des nouveaux membres, voir quels étaient les derniers développements au niveau de chacun des programmes, revoir la politique de remboursement des dépenses en temps de négociation, etc.

Les unités suivantes ont procédé récemment au renouvellement de leur convention collective de travail : SE de la Seigneurie-des-Mille-Îles, SE des Deux-Rives et Caisse d'économie Laurentienne.

Puisque la mémoire est une faculté qui oublie, nous devons vous rappeler qu'il faut expédier neuf (9) copies de votre convention au secrétariat du SEESOCQ. Au moins cinq (5) de ces copies doivent porter des signatures originales. De plus, ce qui nous est d'une grande utilité pour fins de recherche et de maintien à jour de notre « comparatif », nous vous demandons une copie sur support informatique et, pour alléger la tâche de vos administratrices et leurs bien-aimés, un résumé des principaux changements les ferait « flipper au boutt! »

Vous trouverez dans ces pages l'identité et la provenance de nouvelles membres à qui le CA souhaite la plus syndicale des bienvenues au sein de **LEUR SEESOCQ**.

Enfin, une nouvelle mouture de la politique de remboursement de diverses dépenses en temps de négociation a été adoptée et le Conseil d'administration a accueilli et répondu favorablement à des demandes de nomination de porte-parole externes de la part de certaines unités en négociation.

## Demandes, attentes, problèmes, conflits et engagement syndical

Une collègue du CA, notre Francine nationale, pour ne pas la nommer, nous rappelle que ce ne sont pas tous les membres qui savent que les personnes qui siègent au CA font ce travail bénévolement. Elle dit avoir reçu à cet effet quelques commentaires de surprise au Congrès. Que voulez-vous? « Faut ben qu'y en eille qui le fassent, » pour parodier Diane Dufresne.

Il faut savoir qu'une organisation syndicale comme la nôtre ne ferait pas long feu si tout le travail nécessaire à son fonctionnement devait être rémunéré. Avec quelque 200 membres appartenant à de petites unités d'accréditation, comptant pour la plupart une, deux ou trois personnes, et disséminées sur l'ensemble du territoire québécois, comment pourrions-nous accumuler des fonds suffisants pour être en mesure de rémunérer des porte-parole pour compléter une négociation difficile ici et des avocats pour plaider d'incontournables griefs çà et là?

S'il fallait rembourser des libérations syndicales pour toutes les journées consacrées au SEESOCQ par ses administratrices et administrateurs ou par les membres du Conseil des déléguées et délégués ou encore rémunérer le temps investi dans les affaires syndicales hors de leurs heures normales de travail par les France, Francine, Gilles, Ginette, Jacinthe et Richard du Conseil d'administration et par les membres impliqués au sein des comités les plus actifs, il y a belle lurette que notre syndicat aurait le « Q » sur la paille.

Mais il y a un petit quelque chose de magique au sein de cette organisation. Celles et ceux qui s'y sont engagés avant nous ont su lui insuffler des valeurs qui motivent l'action bénévole. Comme si, précisément parce que le SEESOCQ regroupe un grand nombre d'employées et d'employés de syndicats, dont plusieurs ont œuvré pour des patrons aussi peu syndicalistes que bien des petits boss dans des entreprises privées, nous nous devons de nous montrer plus engagés, justement, plus fiers, plus généreux de nous-mêmes et plus intègres.

Vos demandes, vos attentes, vos problèmes, les conflits de travail que vous vivez sont la raison même de notre engagement syndical. Nous souhaitons toutes et tous y répondre avec la plus grande célérité possible. **Votre patience** avec nous et **votre compréhension**, sont certainement **nos plus belles récompenses**.

Ceci étant dit, il est vrai que nous prenons beaucoup de plaisir à travailler ensemble à la continuité de notre SEESOCQ. Il est ce que nous en faisons. Sous sa bannière, nous apprenons à nous connaître, à nous accepter avec nos qualités et nos défauts mais, **surtout**, à mettre en commun nos énergies et la diversité de nos talents afin que cette organisation ait un avenir aussi radieux que possible à œuvrer au service de ses membres.

Francine, Jacinthe et Jean-Marc

## Un état sous influence

Le Centre international de solidarité ouvrière (CISO), dont les employées sont membres du SEESOCQ, a lancé, le 10 octobre 2006, un documentaire d'une durée de 30 minutes intitulé *Un État sous influence : Comment le chantage des multinationales menace notre démocratie...*

Ce film documentaire est une juste critique du néolibéralisme et de sa logique marchande qu'on nous présente comme la « loi du marché » et qui menace autant la démocratie québécoise que notre richesse collective. Il présente des témoignages de syndiqués du secteur du commerce et du textile ainsi que de commerçants issus de diverses régions où la chaîne Wal-Mart s'est installée. Il met aussi de l'avant « des pistes de solutions novatrices et porteuses d'espoir », comme l'indique Michel Belleau dans le dernier numéro de Nouvelles CSQ (Septembre-Octobre 2006).

Vous pouvez vous procurer une copie DVD de ce documentaire en vous adressant au Centre international de solidarité ouvrière : [ciso@ciso.qc.ca](mailto:ciso@ciso.qc.ca)